



## COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05  
sportive@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 décembre 2017

**Président** : Bernard COURRIER.

**Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Jean-Pierre HABARY, Marcel LAFFIN, Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Marcel WITTMANN.

**Contacts téléphoniques** : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

### ➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Depuis octobre 2016, les demandes de modifications de match s'effectuent par FOOTCLUBS entre les clubs et sont ensuite homologuées par la Commission Sportive et des Compétitions.

**Attention**, seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

Zone verte : vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues les 05, 06 et 07 janvier 2018.

### ➡ ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Conformément aux articles 6 et 17 des règlements sportifs et généraux du District du Rhône, nous vous rappelons que, pour pouvoir jouer en nocturne, il faut obligatoirement fournir au District (Commission Sportive) une attestation d'éclairage de 150 LUX qui correspond à l'actuel niveau 5 de la F.F.F. C'est ce que nous appelons un éclairage agréé par le DISTRICT. Cette attestation est demandée par le club à sa Mairie qui certifie que l'éclairage est au minimum de 150 lux. Dans le cas où vous souhaitez que des équipes de votre club jouent en nocturne, nous vous invitons à nous faire parvenir au plus vite cette attestation. Vous trouverez la fiche d'attestation d'éclairage sur le site du DLR dans les documents de la commission sportive et compétitions à télécharger.

#### Eclairages homologués :

LYON EVEIL (523565) : stade Xavier Guillemet.

AL MIONS (525631) : stade des tilleuls.

VILLECHENEVE (530061) : stade municipal.

### ➡ FORFAIT GENERAL

Séniors – D5 – ple C : FC SEVENNE forfait général

### ➡ FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Nous rappelons à tous les clubs que, conformément à l'article 22 des règlements sportifs du DLR, **dans tous les cas** la feuille de match (et son annexe éventuelle) doit être adressée au District par le club visité. **Ceci reste valable lorsqu'une des deux équipes est forfait.**

#### - Feuilles de matchs manquantes :

Séniors D3 – Ple E - 50452.1 du 02/12/17 Colombier – Tassin

Séniors D5 – Ple C - 51378.1 du 03/12/17 Vaulxois – O Viennois

Séniors D5 – Ple D - 51442.1 du 03/12/17 Maccabi – Réussite

Vétérans – Ple E - 56400.1 du 01/12/17 ASUL - USVJ

Vétérans – Ple F - 56462.1 du 01/12/17 DomTac – Deux Fontaines

Vétérans – Ple F - 56463.1 du 01/12/17 Couzon – Bord de Saône

Féminines Séniors D1 à 11 – Ple B - 53874.1 du 03/12/17 Jsbd-Fbbp – Pays de L'Arbresle

Féminines Séniors D1 à 8 – Ple B - 54721.1 du 03/12/17 Irigny – Lyon Eveil



**PV 367 DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017**

Féminines U18 D1 à 11 – 56732.1 du 02/12/17 Esf Deux Rives – Ste Foy Lyon  
Féminines U18 D1 à 8 – Ple B - 56838.1 du 02/12/17 Meyzieu – St Denis en Bugey  
U17 D4 – Niv 2 - Ple F - 57895.1 du 03/12/17 Colombier – Lyon Eveil  
U15 D3 – Ple C - 52762.1 du 02/12/17 DomTac – Ent Mt Brouilly-Vaux  
U15 D4 – Niv 1 - Ple C - 58036.1 du 03/12/17 SP Garon – St-Genis Laval  
U15 D4 – Niv 2 - Ple M - 58315.1 du 03/12/17 Meyzieu – Villefontaine  
U15 D4 – Niv 2 - Ple N - 58342.1 du 02/12/17 Sud Lyonnais – Loire  
Futsal D1 – 53188.1 du 03/12/17 Amateurs Lyon Futsal – Sud Azergues

**- Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :**

Vétérans – Ple E - 56392.1 du 25/11/17 Jons – Toussieu  
Vétérans – Ple G - 56522.1 du 25/11/17 Ozon – Chaponnay  
U19 – D2 - ple A - 51835.1 du 25/11/17 Méginand – Beaujolais Foot  
U15 – D4 – Niv 2 - ple N - 58338.1 du 25/11/17 Ozon – Feyzin  
Futsal – D2 - 53248.1 du 29/11/17 AS Minguettes 2 – Foot salle Civrieux 2

**- 1er rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire:**

Séniors D4 –Ple B -50901.1 du 19/11/17 Uga Décines – Val D amby  
Féminines Séniors D1 a 11- Ple B 53864.1 du 19/11/17 JSBD-FBBP – Poules Echarmeaux

**- 2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire:**

U15 D3 Ple A – 52615.1 Du 11/11/17 – Bellecour - Montchat

**- En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District le 26 Décembre 2017 à 14 h.**

**Est concernée l'équipe recevante ci-dessous :**

Vétérans – Ple B - 56176.1 DU 3/11/17 FC Gerland – Ménival

**Décision commission sportive :**

**- En application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, les équipes recevantes ci-après ont match perdu et (0 point) plus 170 Euros d'amende, sans changement pour les points du club adverse :**

Vétérans Ple A – 51675.1 du 27/10/17 St Martin en Haut – Francheville  
Vétérans Ple A – 51676.1 du 27/10/17 Chaponost – Point du Jour

**➡ HOMOLOGATION DE TOURNOI**

552157 F.C DU PAYS DE L'ARBRESLE – U9 le 27/12/17 U11 le 28/12/17